

Date de transmission de l'acte: 23/03/2026

Date de reception de l'AR: 23/03/2026

009-210902490-DE_001_2026-DE

A G E D I

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Pamiers
ROQUEFIXADE - Commune

Séance du dimanche 22 mars 2026

Délibération N° DE_001_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	10	10
Date de la convocation : 17/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-deux mars deux mille vingt-six, à 11 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de Michel Sabatier.

Présents : Michel Sabatier, Jean-Barthélémy Maris, Dominique Dumons, Céline SOULETIE - AUTHIÉ, Chantal FABRE, Richard BOESPFLUG, Pauline LEVENARD, Florence TOUBERT, Benoit JOLIBERT, Laetitia BOSSUET

Représentés :

Absents et Excusés : Marc Vallve

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Céline SOULETIE - AUTHIÉ est nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Fixation du nombre d'adjoints au maire

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-1 et L.2122-2, selon lesquels il y a dans chaque commune un maire et un ou plusieurs adjoints, et que le conseil municipal détermine le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal, après l'élection du maire, de fixer le nombre des adjoints au maire ;

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal est de 11 membres ;

Considérant que le nombre maximum d'adjoints autorisé est de 3 ;

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal **décident** :

Article 1 : de fixer à 2 le nombre des adjoints au maire de la commune de Roquefixade.

Article 2 : la présente délibération sera transmise au représentant de l'État et affichée conformément à la réglementation en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michel Sabatier
Président de séance

Céline SOULETIE - AUTHIÉ
Secrétaire de séance



DE_001_2026